



EN BREF :

- Pluies fréquentes et importantes dans plusieurs régions.
- Bonne croissance, mais retard dans les opérations culturales.
- Mildiou : conditions très favorables au développement.
- Pourriture rose : dommages possibles, traitements à faire.
- Brûlure hâtive : premières observations.
- Doryphore : très actifs.
- Pyrale du maïs : poursuite du piégeage.
- Sommaire agrométéorologique hebdomadaire.

Conditions climatiques

Cette semaine, l'ensemble des régions du Québec a connu des précipitations fréquentes et importantes avec quelques corridors de grêle dans certaines localités. Les températures ont été plutôt chaudes et humides sauf pour les régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent où elles se sont maintenues sous les normales saisonnières, avec un vent du nord-est et, en prime, de fréquents épisodes de brume. **L'annexe 1** vous présente le tableau des degrés-jours et des précipitations cumulés pour chacune des régions.

Conditions culturales

En général, le développement végétatif des plants de pomme de terre a été très rapide et les champs sont globalement très beaux. Les variations de croissance qui étaient observées à l'intérieur d'un même champ tendent à s'estomper. Toutefois, certains observateurs nous signalent un peu de retard dans la production des tubercules.

Les conditions climatiques retardent l'exécution des opérations de renchauffage et de fractionnement des engrais. Dans certains champs, il y a des accumulations d'eau par endroits, et on rapporte un début d'asphyxie racinaire pour ces secteurs. Si les précipitations devaient se poursuivre, cette problématique pourrait s'accroître.

Les premières récoltes de primeur (Jemseg) ont débuté cette semaine en Montérégie-Ouest et on prévoit procéder aux premières récoltes vers le 15 juillet dans la région de Lanaudière. Dans les régions plus centrales, plusieurs champs sont au stade bouton floral ou début floraison.

Mildiou

Les conditions climatiques qui ont prévalu cette semaine de même que celles prévues pour les prochains jours sont **très favorables** au développement du mildiou. Le risque de voir se développer la maladie est d'autant plus grand si les rebuts de pomme de terre n'ont pas été tous ramassés. De plus, avec les pluies, certains producteurs sont en retard sur leur programme de traitements fongicides et plusieurs champs n'ont pas encore été traités. Ces derniers sont donc très vulnérables. Compte tenu des prévisions météorologiques, l'application d'un fongicide translaminaire qui résiste au lessivage est fortement recommandée. Il est aussi très important d'avoir un pulvérisateur bien réglé et de s'assurer d'un bon degré de recouvrement du feuillage par le fongicide. Vous pouvez utiliser des papiers hydrosensibles pour évaluer ce type de recouvrement. Consultez votre conseiller pour leur utilisation.

Le mildiou est observé chez plusieurs producteurs dans la région de la Montérégie-Ouest. Certains champs ont été défanés et, dans ce secteur, les traitements avec des produits pénétrants et diffusants se poursuivent.

Si le mildiou est détecté sur votre ferme ou tout près, il est fortement recommandé d'utiliser un fongicide ayant un effet rétroactif afin d'arrêter l'infection en cours. Le CURZATE et le TANOS sont les seuls produits qui ont un effet rétroactif de quelques jours après une contamination. Leur matière active, le cymoxanil, exerce un effet rémanent d'environ 48 heures après l'infection. Toutefois, il faut considérer que **l'effet rétroactif des fongicides ne s'applique que lorsque les symptômes du mildiou ne sont pas encore apparents sur le plant.**

Les fongicides pénétrants diffusants ascendants ACROBAT MZ (diméthomorphe/mancozèbe) et TATTOO C (propamocarbe/chlorothalonil) ont la capacité de protéger les bourgeons en développement entre deux traitements. Ces produits sont donc indiqués lorsque la pression de la maladie est forte. Le TATTOO C est considéré comme le plus mobile des deux fongicides et il est recommandé de l'utiliser sur des plants en pleine croissance.

Pour plus d'information sur le choix des fongicides en fonction de votre situation, référez-vous au bulletin d'information **No 09** du 19 juin 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b09pdt09.pdf>).

Pourriture rose

À cause des conditions climatiques actuelles, certains champs seront plus sujets au développement de la pourriture rose. Le traitement dans le sillon avec le RIDOMILD GOLD assure une plus grande efficacité que les traitements foliaires. Toutefois, pour les producteurs qui n'ont pas effectué de traitement dans le sillon à la plantation, il convient de réaliser un ou deux traitements foliaires. Généralement, un seul traitement bien ciblé de RIDOMIL GOLD/BRAVO ou RIDOMIL GOLD/MZ sur le feuillage, lorsque les tubercules ont la dimension d'un cinq cents, est suffisant. Dans certains cas, entre autres pour les cultivars plus sensibles à la maladie (ex. : Goldrush, Snowden, Kennebec), un second traitement 10 à 14 jours plus tard peut être requis. Si deux applications sont effectuées, on doit aussi appliquer un fongicide de contact homologué, 7 jours après la première application. **Veillez consulter l'étiquette afin de bien connaître l'efficacité du produit et les conditions d'application.**

Pour plus d'information sur la maladie, vous pouvez consulter le document suivant sur le site Web d'Agri-Réseau pomme de terre : <http://www.agrireseau.qc.ca/pdt/documents/PourritureRose.pdf>.

Brulure hâtive

Des symptômes sur le feuillage de variétés hâtives ont été observés dans certains champs. Cette maladie apparaît plus rapidement sur des cultivars sensibles et lorsque les plants sont affectés par différents stress

comme le déficit hydrique ou une carence azotée. Elle affecte principalement les cultivars hâtifs et surtout les feuilles du bas de la plante. De bonnes conditions de croissance (eau, fertilisation adéquate, etc.) et les rotations aident à prévenir la maladie. Plusieurs fongicides homologués pour le contrôle du mildiou procurent également une protection contre la brûlure hâtive. Lorsqu'on anticipe un problème particulier pour son développement, on peut utiliser des fongicides plus spécifiques comme REASON, HEADLINE ou QUADRIS. Le bulletin d'information **No 05** du 20 mai 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b05pdt09.pdf>) vous donne plus d'information sur ce sujet.

Doryphore

L'éclosion des masses d'œufs se poursuit et plusieurs stades larvaires du doryphore sont présents dans les champs qui n'ont pas été traités à la plantation. Une 1^{re} intervention insecticide a été réalisée ou le sera sous peu dans la majorité des régions. Les seuils déterminés par la technique du boom d'éclosion ont été atteints dans plusieurs cas.

Dans des champs traités aux plantons ou dans le sillon, quelques masses d'œufs et quelques larves ont été observées. Ceci indique une diminution de l'efficacité de ces traitements. Ce phénomène est rapporté depuis plusieurs années et les causes peuvent être multiples. Le dosage du produit, le développement de la résistance et le lessivage pourraient en être la cause. Des traitements foliaires seront requis dans plusieurs cas. Dans cette situation, il est très important d'alterner les classes d'insecticides utilisées afin de faire une rotation de produits ayant différents modes d'action. Les produits ADMIRE, ACTARA, ALIAS, GRAPPLE, GENESIS et TITAN appartiennent tous au groupe chimique 4. Il faut donc éviter de revenir en traitement foliaire avec un produit de ce groupe. De nouvelles matières actives, avec des classes chimiques différentes et un bon niveau d'efficacité, sont maintenant disponibles (SUCCESS, ENTRUST, RIMON, CORAGEN). Ces produits doivent être priorités pour les traitements foliaires.

Pyrale du maïs

La pyrale du maïs est un insecte secondaire qui peut causer des dommages occasionnels chez certains producteurs. L'augmentation des cultures de maïs en rotation avec la pomme de terre ainsi que la réduction des traitements foliaires pour le doryphore contribuent à une augmentation des populations de pyrale du maïs. Dans les Maritimes, où les populations de cet insecte sont très fortes, des dommages importants sont observés. Au Québec, ceux-ci sont beaucoup moindres.

Des conseillers du MAPAQ poursuivent encore cette année le piégeage de la pyrale du maïs dans les régions de Lanaudière et du Centre-du-Québec. Dans ces régions, des dommages ont été observés les années antérieures dans des champs de pomme de terre. Le décompte des masses d'œufs et l'évaluation de l'intensité des dommages seront aussi réalisés. L'objectif est d'avoir un estimé des dommages causés par les 2 races (univoltine et bivoltine) de la pyrale du maïs sous nos conditions. Ces données seront comparées à celles observées dans les Maritimes où des projets de recherche ont permis d'établir des seuils de traitement en fonction de la densité de la race univoltine, qui est la seule présente dans ces régions.

Les seuils de traitements utilisés dans les Maritimes (2 masses d'œufs/15 plants ou 60 papillons nocturnes/semaine dans les pièges à phéromone) suggèrent que la pression de l'insecte doit être très forte pour causer des baisses de rendement. Pour que les traitements soient efficaces, le pesticide doit être appliqué avant que la larve ait pénétré dans la tige, car elle ne peut être détruite une fois à l'intérieur. Plusieurs insecticides sont homologués contre la pyrale du maïs, dont les nouveaux produits avec des indices de risques réduits sur la santé et l'environnement (CORAGEN, SUCCESS et RIMON).



Mauvaises herbes

Certains producteurs de la région des Laurentides ont adopté la technique d'application des herbicides en bande avec leur sarcler. En plus d'obtenir un très bon contrôle des mauvaises herbes, cette technique a permis une réduction substantielle de la quantité d'herbicides et une diminution des coûts. D'autre part, des entreprises ont obtenu une bonne répression du chiendent en traitant en prélevé avec du ROUND UP ou du VENTURE L.

Pour certains champs problématiques, l'herbicide PRISM^{md} est homologué en postlevée contre le chiendent et certaines annuelles (graminées et feuilles larges). L'herbicide doit toutefois être appliqué avant la floraison et avant que le couvert végétal de la culture n'empêche la solution de pulvérisation d'atteindre les mauvaises herbes. De plus, un intervalle de 10 mois doit être respecté avant le réensemencement d'une culture subséquente. Veuillez consulter l'étiquette du produit pour plus d'information.

Veuillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

Texte rédigé par :

Laure Boulet, agronome, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ

En collaboration avec :

Serge Bouchard, technologue, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE
Laure Boulet, agronome – Avertisseuse
351, boulevard de l'Hôtel-de-Ville Ouest, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2
Téléphone : 418 862-6341, poste 225 – Télécopieur : 418 682-1684
Courriel : laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 09 – pomme de terre – 3 juillet 2009

Sommaire agrométéorologique hebdomadaire
Période du 25 juin 2009 au 1^{er} juillet 2009

Région agricole	Station	Précipitations (mm)	2009 Cumulatif des précipitations depuis le 1 ^{er} avril (mm)	2008 Cumulatif des précipitations depuis le 1 ^{er} avril (mm)	Cumulatif des degrés-jours en base 5 depuis le 1 ^{er} avril	
					2009	Écart*
Bas-Saint-Laurent	Baie-des-Sables	32,8	290,4	225,5	424,2	+ 17,0
	Kamouraska/ Saint-Denis	44,8	256,8	285,3	439,3	ND
	Mont-Joli	44,1	262,3	204,6	430,8	ND
	Saint-Arsène	35,1	263,1	260,5	410,1	- 39,6
Capitale-Nationale	Sainte-Catherine	63,4	308,6	405,2	620,3	ND
	Château-Richer	80,9	376,5	361,3	567,0	- 16,8
	Donnacona	77,5	313,0	380,5	572,9	- 48,8
	Saint-Francois, I.O.	73,6	333,1	276,3	633,6	ND
	Saint-Alban	62,9	278,1	358,4	615,5	+ 3,5
Centre-du-Québec	Drummondville	64,6	332,4	254,6	722,6	- 6,5
	Pierreville	60,0	290,8	236,4	702,5	- 14,0
Chaudière-Appalaches	Charny	83,3	347,3	367,7	612,5	ND
Estrie	Coaticook	105,7	366,1	303,9	618,9	+ 8,9
Gaspésie	Caplan	30,2	338,0	217,5	407,9	- 7,9
Lanaudière	Joliette	86,9	334,5	255,8	716,9	+ 2,3
	L'Assomption	76,6	282,5	265,6	691,8	ND
	Saint-Jacques	72,8	314,7	281,8	670,6	- 29,2
	Saint-Michel-des-Saints	108,0	300,4	281,2	466,2	- 28,9
Laurentides	Mont-Laurier	91,7	311,3	262,6	570,9	- 44,4
	Saint-Janvier	64,2	297,7	247,8	639,8	- 37,7
Mauricie	Saint-Thomas-de-Caxton	59,5	279,7	276,7	617,8	+ 7,5
Montérégie-Est	Farnham	66,7	326,7	307,2	719,7	- 3,9
	La Providence	67,5	293,3	245,2	794,2	- 3,3
	Saint-Amable	61,4	308,6	249,0	721,6	- 2,2
	Saint-Hyacinthe	69,5	307,7	255,4	663,7	- 76,9
Montérégie-Ouest	Côteau-du-Lac	31,7	244,9	229,4	714,8	- 9,1
	Hemmingford	24,0	238,3	268,4	687,7	- 32,4
Outaouais	Notre-Dame-de-la-Paix	41,2	267,6	277,7	720,2	+ 135,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Péribonka	28,5	171,2	238,0	441,5	- 41,2
	Saint-Ambroise	41,0	200,2	321,4	456,7	- 4,7

* = écart à la moyenne de 1996 à 2005

ND : non disponible

Source des données météo : réseau de 197 stations du MDDEP et de 40 stations de EC.
 Analyse agroclimatique : Agrométéo Québec, une initiative conjointe du MDDEP, MRNF et AAC.